

# PETITE GAZETTE

de DAMMARTIN et des ENVIRONS

PARAISANT TOUS LES DIMANCHES

Les Abonnements partent du 1<sup>er</sup> et du 15 de chaque mois et sont continués  
d'office, sauf avis contraire.

SEINE-ET-MARNE et Départements limitrophes	BUREAU ET RÉDACTION Librairie E. LEMARIE A DAMMARTIN-EN-BOULE	PARIS et les autres Départements
UN AN ..... 3 fr.	ANNONCES : LA LIGNE . . . . . 20 c	UN AN ..... 3 fr 50

## ÉCROS DE LA SEMAINE

22 Mai — Terrible catastrophe sur l'Oise, près de Compiègne. Un Yacht de plaisance, le Eyssel, appartenant à un riche industriel du Nord, sombre au barrage de Venelle avec neuf personnes qui allaient en partie de plaisir à Saintines, près de Verberie. Trois des naufragés peuvent être sauvés, les six autres disparaissent sans qu'on puisse retrouver leurs cadavres.

— Épouvantable drame à Dorignies, Un vieillard de soixante dix ans, éventre sa femme âgée de soixante treize ans, à l'aide d'un coutelas fraîchement aiguisé et tente de se suicider ensuite.

23 Mai — La Chambre vote la suspension d'une partie des droits de douane sur les blés.

— La publication d'un ouvrage à sensation de M. Turpin, inventeur de la mélinite, produit une certaine émotion dans le monde militaire et amène l'arrestation de son auteur, ainsi que celle de M. Triponé, officier d'artillerie de l'armée territoriale, accusé d'avoir livré certains secrets de fabrication à l'Angleterre.

— Drame mystérieux rue Gérard à Paris. Une jeune dame est assassinée par un ami de son mari. L'assassin se donne également la mort à côté de sa victime,

— Drame sanglant à Custines près de Nancy. Un individu brutal et ivrogne assassine sa femme dans un accès de colère.

24 Mai — Organisation à Bordeaux d'une course internationale de vélocipèdes. Le vainqueur est un anglais de 22 ans, qui arrive à Paris, but du voyage, en 26 heures 36 minutes, après avoir accompli un trajet de 573 kilomètres.

— Grève générale des employés de la compagnie des omnibus, à la suite de différends entre cette administration et son personnel récemment organisé en syndicat.

25 Mai — Retour de M. Carnot, à Paris, après un voyage de plusieurs jours dans le midi.

26 Mai — Fin de la grève des employés d'omnibus La compagnie fait droit à leurs revendications.

Double désastre financier à Bordeaux. Le premier provoque le suicide d'un conseiller à la Cour de cette ville.

Le second, celui de la banque Menou, laisse un passif de six millions.

— Terrible incendie dans une usine à 3 kil. de Dunkerque, causé par l'explosion d'un réservoir de pétrole. On compte dix personnes tuées et de nombreux blessés.

27 Mai — On apprend à Paris la nouvelle de l'assassinat de l'administrateur colonial du Sénégal, M. Forichon.

— Violent incendie rue de Charenton, à Paris.

## CHRONIQUE LOCALE

### DAMMARTIN

Aujourd'hui, dimanche, doit arriver en notre ville, pour y séjourner, la 1<sup>re</sup> colonne du 17<sup>e</sup> régiment d'artillerie, en garnison à la Fère, se rendant au camp de Gercottes, près Orléans, pour y faire les écoles à feu. Cette colonne composée de 34 officiers, 522 hommes, 375 chevaux et 35 voitures, comprend les batteries 1, 2, 3, 7, 8 et 9, ainsi que la musique.

— Le Conseil municipal a tenu sa session de mai vendredi à une heure.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté. M. le maire donne ensuite connaissance du compte administratif de l'année 1890, du budget de l'année 1892 des comptes et des budgets de l'hospice.

Les recettes de l'exercice de 1890 se sont élevées à . . . 43.042 fr. 34 c. les dépenses à . . . 36.807 « 43 c.

soit un excédent de . 6.234 fr. 91 c.

M. le maire propose pour l'emploi de cet excédent le solde d'une somme de 1450 fr. concernant le service des eaux : l'établissement de deux caniveaux souterrains aux traversées

de la rue du chemin de fer et de la rue du sauvage et enfin la construction à Ver, d'un réservoir nécessaire à l'alimentation de la machine élévatoire.

M. de Chalembert, comme Président du Conseil de Fabrique de la paroisse de Dammartin, expose la situation précaire de cette administration et la nécessité qui s'impose de faire à l'Église des réparations urgentes au sujet desquelles M. le curé-doyen de Dammartin a adressé un mémoire aux membres du Conseil municipal. Après un échange d'idées sur l'interprétation de l'article 136 de la loi du 5 avril 1884 concernant les devoirs des Fabriques, M. le maire propose une transaction par laquelle la ville recevrait de la Fabrique la somme dont elle peut disposer, et fournirait la différence formant le montant des travaux à exécuter. Cette proposition est adoptée.

Quelques membres se plaignaient vivement de la récente interruption du service des eaux. M. le maire déclare que des mesures ont été prises en vue d'assurer la parfaite régularité du service.

La révision du tarif de l'octroi donne lieu à quelques modifications, notamment à la création d'un droit de 2 fr. 50 par 100 kil. de raisins secs.

Il est procédé au renouvellement des diverses commissions.

M. Léonor Dupille chargé par le Conseil municipal de prendre des informations, au sujet du projet de chemin de fer entre Aulnay et Dammartin, rend compte de sa mission de laquelle il résulte que les études faites pour relier Claye à Aulnay-les-Bondy, offrent de sérieuses garanties de succès; quant au raccordement de Claye avec Juilly, il paraît moins réalisable et devient malheureusement presque impossible avec Dammartin.

La séance est levée à quatre heures,  
JUILLY

Comme nous l'avions annoncé, le 62<sup>e</sup> banquet annuel des anciens élèves de Juilly, a eu lieu dimanche dernier. La marine a eu les honneurs de la journée. A 10 heures du matin M. le contre-amiral Humann a inauguré le buste de l'amiral Du Petit-Thouars et prononcé un discours dans lequel il a rappelé la vie toute de dévouement et de gloire de l'ancien élève de Juilly devenu l'un des plus brillants officiers de l'armée Française. L'assistance a salué de ses applaudissements la parole chaleureuse de l'ancien condisciple et du compagnon d'armes du héros. L'émotion a été particulièrement vive quand l'amiral a rappelé la noble conduite de Du Petit-Thouars pendant sa captivité en Allemagne en 1870.

La poésie avait son mot à dire après la prose.

M. Gustave Levavasseur a été son brillant interprète dans une petite pièce d'un accent martial et d'un tour très enlevé.

Le buste de l'amiral Du Petit-Thouars est l'œuvre du sculpteur Frère et figurera dignement auprès des bustes de Berwick, de Villars, de Montesquieu, de Berryer, de Sonis dans la salle d'honneur du collège.

A midi un banquet a réuni tous les invités. M. le contre-amiral Humann présidait. Autour de lui avait pris place MM. les amiraux Ribourt et Forget; MM. les capitaines de vaisseau Prost, Fournier, baron de Slanc; et près d'eux, M. Roca d'Huytega, gendre de Du Petit-Thouars, et plusieurs de ses élèves, les lieutenants de vaisseau de Préville, de Saint-Seine, Grenouilloux, Ozanne, le général Brière de l'Isle, Mgr Brineat, évêque auxiliaire du cardinal

Lavigerie, M. Labat, député; le baron de Hell, MM. Calla, Barre, Hamel, Engelhardt, M. le vicomte de Douthillier, etc., etc., le R. P. Nouvelle, vicaire général de l'Oratoire; les PP. Largent et Lallemant.

Au dessert, le R. P. Nouvelle a porté un toast à la marine et l'amiral Humann a répondu quelques mots pleins de charme et d'à propos. M. Mony, le poète toujours applaudi à Juilly a débité une pièce fort bien inspirée.

En somme excellente journée pour tous, malgré le mauvais temps.

### CLAYE-SOUILLY

Le dimanche 17 mai, la subdivision de Claye a remporté en division supérieure un second prix de manœuvre au concours de pompes de Bolbec (Seine-Inférieure).

Le sergent Kirbihler y a obtenu un deuxième prix de stratégie.

Le même jour la fanfare de Claye prenait part au concours musical de Beaumont (Oise), et y remportait :

Un premier prix d'exécution, consistant en une couronne de vermeil;

Un 2<sup>e</sup> prix de lecture à vue, médaille de vermeil;

Un 2<sup>e</sup> prix de soli, médaille de vermeil;

Et enfin, une palme de vermeil au concours d'honneur.

Voilà pour ces deux sociétés un brillant succès qui mérite des félicitations.

### CERTIFICAT D'ÉTUDES

Les examens du certificat d'études primaires, auront lieu le lundi 22 juin, à Dammartin et le lendemain, mardi, la 2<sup>e</sup> section de Saint-Soupplets subira les mêmes épreuves.

Le vendredi 19 juin, est jour fixé pour les examens qui doivent avoir lieu dans le canton de Claye.

## FAITS DIVERS

### UN DRAME DANS LES AIRS

Un accident qui a failli coûter la vie à trois officiers, s'est produit, mardi dernier, après-midi, sur le territoire de Barou, près du Plessis-Belleville (Oise).

Un capitaine et deux lieutenants du génie, tous trois attachés à l'École d'aérostation de Meudon, avaient pris place, vers huit heures du matin, dans un ballon cubant 1,800 mètres de gaz, pour faire, à une hauteur déterminée, des expériences scientifiques.

L'aérostat, secoué par de violentes rafales de vent et de pluie, avançait péniblement. Vers midi un quart, il était à deux cents mètres environ au-dessus des terrains et bois dépendant de la ferme de M. Thirial, lorsque, enveloppé dans une tourmente de neige, il subit d'assez fortes oscillations puis, tout à coup sous la pression d'un ouragan, l'enveloppe du ballon, de confection défectueuse, se déchira...

Malgré la descente rapide de l'aérostat, les trois officiers ne perdirent point leur sang-froid.

Arrivés à cinquante mètres, ils jetèrent le lest et tentèrent ce qu'ils avaient emporté avec eux ; mais le gaz que renfermait le ballon s'échappait de seconde en seconde.

Prévoyant un désastre, ils jetèrent la corde, pendant que l'aérostat continuait à faire d'horribles soubresauts : par malheur, aucun des cultivateurs qui travaillaient dans le champ au-dessous d'eux n'eut l'idée de saisir la corde.

Tout à coup, le ballon plongea vers la terre avec une rapidité vertigineuse, et l'on vit les trois hommes qui le conduisaient tomber d'une hauteur d'une quarantaine de mètres. On les crut morts.

Ils n'étaient heureusement que blessés tous trois. Le capitaine a la jambe fracturée et les deux lieutenants une foulure des pieds.

Les cultivateurs s'empressèrent de re-

lever les blessés. Bientôt accoururent aussi le propriétaire de la ferme voisine, M. Thirlal, et M. Gibert, maire de la localité, qui les transportèrent jusqu'à la ferme.

Là, M. Thirlal offrit spontanément au capitaine de le soigner chez lui, mais l'officier refusa, réclamant simplement par dépêche l'autorisation d'entrer à l'hôpital militaire de Senlis.

Quant aux deux autres officiers, malgré leurs blessures, ils sont allés au télégraphe avertir leur colonel de cet accident et lui demander des instructions pour le renvoi du ballon et de ses agrès, dont ils paraissent plus préoccupés que de leur propre état.

### LOGURE STATISQUE

Les journaux allemands publient une statistique d'après laquelle, dans l'armée prussienne, pendant les quatre années 1884-1888, il n'y aurait pas eu moins de 949 suicides de soldats officiellement constatés.

Le chiffre le plus haut aurait été atteint par le 5<sup>e</sup> corps (l'ornanie), puis par le 3<sup>e</sup> (Berlin), le moindre par le 7<sup>e</sup> (Westphalie).

C'est surtout au moyen de leurs fusils que les soldats se suicident.

### HÉROÏSME D'UN MARIN

Il y a, quelques jours, le lieutenant Gens, de la goélette *Primevère*, de Dunkerque voyant son bateau perdu sur les côtes d'Islande, s'est fait attacher une ligne autour du corps, s'est jeté à la mer et après une lutte terrible a sauvé les dix-sept hommes de son équipage au moyen d'un mouvement de va-et-vient de sa ligne.

La goélette sombrait une demi-heure après le sauvetage.

### LAGNY-LE-SEC

(Suite)

Vers le milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle Messire

François de Rochechouart, chevalier de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, grand écuyer de son altesse royale le duc d'Anjou, fut pourvu de la commanderie de Lagny-le-Sec et de celle de Senlis.

Nous voyons que le 29 janvier 1648, ce dignitaire donna sa procuration à Maître Alexandre Robert, receveur général adjoint du comté de Dammartin et de la baronnie de Ver, pour passer avec Laurent Boisson, laboureur à Rouvres-en-Multien un bail de neuf années de « la maison et ferme de la commanderie de Lagny-le-Sec, consistant en logement, écuries, colombiers, jardins à verdure avec la quantité de quatre cents arpents de terres labourables sises au terroir dudit lieu et environs. »

En vertu de la même procuration, ledit Alexandre Robert, céda également à bail au locataire de la ferme : « le château et lieu seigneurial de ladite commanderie de Lagny-le-Sec ainsi qu'ils se comportent, avec la quantité de deux cents arpents de terre. »

Les terres, y compris les bâtiments, étaient loués à raison de treize livres tournois l'arpent.

Le commandeur s'était réservé le droit d'aller et venir comme bon lui semblerait et de prendre son logement dans le château à l'endroit qui serait à sa convenance. La grange dimeresse élevée dans l'enclos de la ferme était également réservée pour recevoir les dimes de la commanderie. (1)

On voit par ce qui précède, que la commanderie de Lagny-le-Sec avait alors cessé d'être habitée par les religieux et ne formait plus qu'un bénéfice à la discrétion du commandeur.

Le 23 décembre 1647, Messire François de Rochechouart avait affermé le

droit de dime appartenant à la commanderie de Lagny-le-Sec sur le territoire du « Mesnil-Madame » (Mesnil-Amelot), moyennant deux muids de blé et un muid d'avoine. Pendant le cours de l'année 1648, le commandeur de Lagny-le-Sec engagea à bail les biens dépendant de son bénéfice.

Le 4 février, il loua les dimes en grains « du Plessis-le-Vicomte, dit Belleville » moyennant un loyer annuel de dix-sept muids de blé froment, mesure de Paris, « à six minots de Dampmartin pour chaque septier de Paris. »

Le 7 février, il céda pour neuf années 31 arpents de terre au terroir de Lagny-le-Sec, moyennant un loyer de treize livres tournois par arpent.

Le 20 février, il engageait pour cinq années, cinquante quatre arpents de terre sur le territoire de Saint-Pathus, moyennant un loyer annuel de treize livres tournois.

Le 27 février, il louait « la mazure de *Folemprise* », située au terroir de Lagny-le-Sec, à l'encoignure du chemin de Nanteuil, une pièce de trois arpents, une autre pièce de quatre arpents neuf perches, « ou souloit être cy-devant la vieille maison de la *Folemprise*, » et enfin une autre pièce de un arpent, le tout dépendant de la commanderie de Lagny-le-Sec, et moyennant un loyer annuel de 14 livres 10 s<sup>o</sup>s tournois de loyer par arpent.

Le 4 mars, il afferma moyennant un loyer annuel de cent livres et deux douzaines et demie de lapins : la garenne de Lagny-le-Sec, contenant huit arpents de terre au territoire de Lagny-le-Sec, moyennant douze livres de loyer par arpent.

Le 10 mars 1648, la ferme de Chantemerle, qui était également une dépendance de la commanderie de Lagny-le-

Sec, était louée moyennant dix livres par arpent. Cette ferme comprenait un corps de logis, granges, écuries, étables, bergeries, cour, jardins et cinq cent soixante sept arpents de terres labourables, prés et bois taillis.

Le 26 juin, Messire François de Rochechouart, affermaient les dîmes en grains du village de Lagny-le-Sec, moyennant sept muids et demi de blé, mesure de Paris, à six minots de Dammartin par setier.

Enfin, le 6 juillet de la même année, les dîmes en grains à prendre sur le terroir de Saint-Pathus « appelées vulgairement les dîmes de Saint-Pathus, » étaient affermées moyennant un loyer annuel de six muids de blé froment et un muid d'avoine, mesure de Paris.

(à suivre) E. L.

1 — Cette grange est la seule partie de cette ferme, qui soit demeurée sur pied. La ferme dite de la commanderie a été détruite en 1860.

#### MANASSÈS DE MONTDIDIER COMTE DE DAMMARTIN

(Suite)

Du Cange nous apprend que deux ans plus tard, (1034) le roi Henri 1<sup>er</sup> se trouvant encore en guerre avec le comte de Champagne, crut gagner les bonnes grâces de Manassès, allié du comte Eudes, en lui restituant le comté de Montdidier et le lieu de Combes que Hugues Capet avait usurpés à la mort de Hilduin 11.

Vers le même temps, Manassès assista comme témoin à une assemblée dans laquelle le comte Eudes fit, en présence du roi, plusieurs donations à l'abbaye de Marmoutiers. (1)

L'an 1036, le comte de Champagne qui était alors l'un des plus puissants barons du royaume, ayant, à la faveur des embarras que l'empereur Conrad, éprouvait en Italie, envahi le royaume

de Bourgogne sur lequel il prétendait avoir certains droits, parvint à s'emparer de la plus grande partie de cette belle province, lorsque, fier d'un pareil succès et excité par une ambition sans bornes, il tourna ses armes contre la Lorraine pour gagner Aix-la-Chapelle où il voulait se faire couronner empereur.

Cette entreprise audacieuse fut fatale au comte Eudes, ainsi qu'au comte de Dammartin qui avait pris part à cette campagne. Tandis que l'armée champenoise poursuivait, presque sans obstacle, sa marche victorieuse vers la capitale de l'empire, Gothelon, duc de Lorraine avait assemblé à la hâte une armée pour combattre les Français qu'il rencontra le 15 novembre 1037, à douze lieues au Nord de Bar-le-Duc. Le comte Eudes disposait d'une armée bien supérieure en nombre, à celle de Gothelon et il engagea la bataille dans l'espérance d'une victoire décisive. Le début de l'action confirma ses prévisions; l'aile gauche, commandée par le duc de Lorraine fut culbutée et mise en déroute; l'aile droite dirigée par l'évêque de Liège et le comte de Namur, quoique sérieusement menacée, se défendait bravement, lorsque le comte de Namur s'étant avancé imprudemment vers les Français fut atteint par plusieurs traits, et mourut en présence de ses compagnons. Ceux-ci après un moment d'hésitation voulurent venger la mort de leur chef et se précipitèrent avec rage contre les bataillons français qui, à leur tour, furent si rudement éprouvés par cette lutte désespérée, qu'ils se débandèrent et prirent la fuite. Le comte Eudes fut néanmoins poursuivi par un soldat qui le frappa mortellement et son corps demeura jusqu'au lendemain sur

le champ de bataille où gisaient deux mille de ses soldats, (2)

Le comte de Dammartin, Manassès, fut, dit un de ses contemporains, l'une des plus illustres victimes de cette fatale journée, dans laquelle avait péri un de ses neveux, Evrard, fils d'Hilduin IV, comte de Breteuil et seigneur de Nanteuil-le-Haudouin. Galeran, frère d'Evrard, eut le talou coupé, et pour échapper à la mort dont il était menacé, se mit sous la protection de Richard abbé de Saint-Vanne de Verdun qui, après l'avoir revêtu de l'habit religieux le fit conduire dans son abbaye où il prononça peu de temps après les vœux de religion avec son père et Hugues, son frère. Il devint dans la suite abbé de ce monastère. (3)

Le corps du comte de Manassès fut relevé par les soins de l'abbé Richard qui le fit transporter avec quelques autres seigneurs dans son abbaye, où ils furent enterrés honorablement, (4)

Le comte de Dammartin laissait trois enfants :

1<sup>o</sup> Eudes, qui devint comte de Dammartin.

2<sup>o</sup> Hugues de Dammartin, qui fut, dit-on, comte de Clermont en Beauvoisis.

3<sup>o</sup> Eustachie de Dammartin dont on ne connaît que le nom. (5)

E. L.

1 — D'Arbois de Jubainville histoire des comtes de Champ. T. 1 p. 324. 474 476.

2 — D'Arbois de Jubainville histoire des comtes de Champ, T. 1 p. 349.

— 3 Louvet histoire du Beauvoisis: T 1 p 218.

4 — Art de vérifier les dates.

5 — Du Cange hist. de l'état d'Amiens.

#### LA CONSERVATION DES POMMES DE TERRE

la Société d'encouragement à l'industrie nationale avait signalé l'intérêt qu'il y aurait à empêcher

de germer au printemps les pommes de terre destinées à l'alimentation. On éviterait ainsi des détériorations qui entraînent des pertes considérables.

M. Schribaux, de l'Institut national agronomique, a résolu la question d'une façon très simple et a trouvé le moyen très pratique de conserver saines et de bonne qualité les pommes de terre pendant plus d'une année. Il vient de présenter à la Société nationale d'agriculture des tubercules récoltés depuis dix-huit mois et dont la valeur alimentaire n'est pas inférieure à celle des tubercules de la première récolte.

Le procédé de conservation consiste à détruire tous les yeux des pommes de terre en les trempant dans de l'eau acidulée par 20 0 d'acide sulfurique du commerce pendant dix heures.

L'acide sulfurique dilué désorganise les jeunes bourgeons en y pénétrant jusqu'à une profondeur de 2 millimètres environ, mais sans entamer en aucun point la peau du tubercule.

Les pommes de terre traitées ne doivent être emmagasinées qu'après avoir été complètement ressuyées.

La même solution peut servir indéfiniment. Des analyses répétées ont montré que la concentration du liquide reste constante, quel que soit le nombre de traitements auxquels il a été, employé, 1 hectolitre de solution peut servir au traitement de 100 hectolitres de pommes de terre.

A la campagne, on peut se servir, pour le traitement, de tonneaux ou de cuiviers sans crainte d'altérer le bois. Si l'on voulait traiter de grandes quantités de pommes de terre, on pourrait utiliser des récipients d'une nature quelconque, à la condition de les doubler de feuilles de plomb.

L'analyse faite au mois de Septembre, de tubercules de l'année précédente traités par le procédé de M. Schribaux, a montré qu'ils avaient la même composition qu'au mois de mai précédent, à cela près qu'ils avaient perdu une petite quantité d'eau; leur valeur alimentaire était donc restée la même.

L'emploi de ce procédé par les fournisseurs de l'armée permettrait de donner aux soldats, pendant les deux ou trois mois qui précèdent la récolte des pommes de terre en grande culture des tubercules non germés et de bonne qualité; il peut rendre les plus grands services pour tous les cas où l'on a à faire des approvisionnements. Gaz. du Village

A l'école primaire :

— Pouvez-vous me citer un mot en ail dont le pluriel finit en aux?

— Oui, m'sieu : marmaille, marmots !

# Armand MALLET

Entrepreneur de Bâtimens  
à DAMMARTIN, (S-&-M)  
Plans Devis Projets

Maçonnerie, Carrelage mosaïque, Charpente en bois et en fer, Menuiserie, Serrurerie, Couverture, Fumisterie, Plomberie, Asphalte et Bitume, ciment, Treillage en bois, Tuyaux en grès et autres, de toutes dimensions, etc.

Entourage de prairies et jardins en treillages galvanisés ou ronces avec poteaux en fer ou en bois.

Travaux en ciment artificiel, remplaçant la pierre de taille avec économie de 30 à 40 pour cent, et garantis contre la gelée.

Vente de toutes espèces de matériaux de démolitions, livrés sur mesures 24 h après commande. Vieux bois, Portes, Persiennes, Croisées, Carreaux, Tuiles, Pavés, Cheminées en marbre de tous styles, etc. — *Economie de 50 pour cent.*

Assainissement des habitations. Pose de lambourdes sur bitume, au même prix que celles posées sur plâtre, Parquet chêne ou sapin sur bitume, posé à bâtons rompus ou à point de Hongrie, Lambouris bitumés, trottoirs en Asphalte, Jolitoiement de pavés, etc. etc.

## LIBRAIRIE

PAPETERIE — RELIURE  
IMPRIMERIE

Encadrement, Photographie

E. LEMARIÉ

à DAMMARTIN, (S-&-M)

## BILLETTS DE DÉCÈS

en deux heures

Faire part & Cartes de deuil

Grand assortiment

de PAROISSIENS & d'IMAGÈRIE  
pour 1<sup>re</sup> Communion

IMAGES - SOUVENIRS

très beau choix de sujets  
avec impression spéciale

PORTRAITS - SOUVENIRS  
émaillés

La douzaine 10 fr.

## Grande Teinturerie de Lagny

Usine à vapeur

Anc. maison *TOURNAIRE*

**T. H. ALLAIRE, SUCC<sup>R</sup>**

80 succursales  
dont une à Dammartin

chez M. VIENNE MOREAU

Teintures — Nettoyages — Impressions

Moirages — Apprêts

Frisage & Teinture de plumes — Nettoyage  
et Teinture de Gauls

— *Livraison des travaux tous les  
Mardis de chaque quinzaine.*

## ROULETTE FESTONNEUSE

permettant de dessiner rapidement  
et économiquement les dessins de feston  
sur toutes les étoffes

Prix : 2 fr. — par la Poste 2 fr. 25

## Roulette à relever les Patrons

Modèle très soigné, manche bois

Prix : 1 franc

franco par la Poste : 1 fr. 40

## USINE HYDRAULIQUE DU PETIT-MOULIN

A NANTEUIL-LE-HAUDOUIN (OISE)

## Henry BERTHIER

Ingenieur agronome diplômé  
de l'Institut national Agronomique

## MACHINES AGRICOLES

Vente et Echange

Location, Réparations en tous genres

BICYCLES, BICYCLETTES & TRICYCLES

Accessoires & Réparations

## SPÉCIALITÉ DE GRAINES FOURRAGÈRES

Epurées

Céréales de semence

Graines potagères, de fleurs et d'arbres

Arbres fruitiers et forestiers

Graines de Betteraves

à grand rendement et à grande richesse  
saccharine

ENGRAIS SIMPLES & COMPOSÉS

Envoi franco de renseignements à toute  
demande affranchie

Le Directeur-Gérant: E. LEMARIÉ

Dammartin Imp. E. Lemarié.